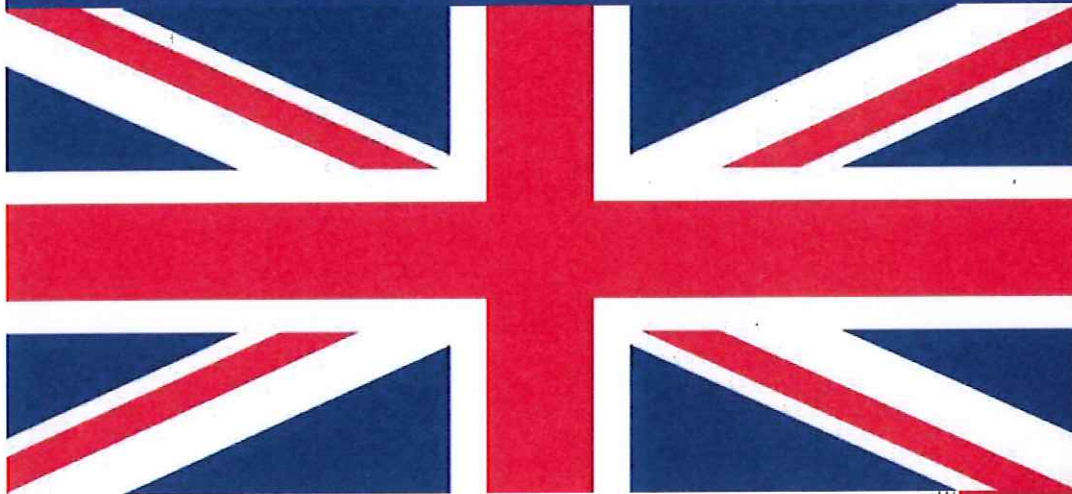




RÉGION  
NORMANDIE

2018

# NORMANDIE LANGUE



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE  
L'ALIMENTATION

CANDIDATURE

LYCEENS

Dans un contexte économique où la maîtrise d'une langue étrangère est un atout décisif pour l'insertion professionnelle des jeunes, la Région Normandie, en partenariat avec les Académies de Caen et de Rouen ainsi que la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Normandie (DRAAF), a décidé d'accompagner les jeunes Normands en encourageant la pratique de l'anglais.

Elle propose ainsi aux lycéens des classes de seconde de développer leur pratique orale de la langue anglaise dans le cadre sécurisé d'un stage intensif recréant les conditions de la mobilité et de l'immersion du 25 au 29 juin 2018.

Le principe fondateur du dispositif **Normandie Langue** repose sur la composition de groupes d'élèves issus des filières générales, technologiques et professionnelles ainsi que de différents établissements du territoire. L'animation supervisée par des enseignants d'anglais est prise en charge par des locuteurs natifs, véritables ambassadeurs linguistiques et culturels.

Les lycées souhaitant accueillir ce dispositif devront se faire connaître auprès des services de la Région.

Les élèves souhaitant participer au dispositif seront affectés par le jury en fonction de leur lieu de domicile et du nombre de places d'internat garçons/filles du lycée accueillant. L'hébergement dans l'internat des lycées accueillant ou à proximité sera obligatoire et proposé à titre gratuit.





# NORMANDIE LANGUE 2018

Du 25 au 29 juin 2018

## NOTICE D'INFORMATION A DESTINATION DES ELEVES

Si vous êtes admis à participer à la semaine anglophone, vous serez donc répartis dans un des établissements participants qui ne sera pas nécessairement votre lycée d'origine. Attention, l'hébergement dans l'internat des lycées accueillants ou à proximité est obligatoire.

Chaque lycée accueillant organise librement le programme de la session en fonction des pays d'origine des intervenants étrangers qu'il aura choisis ou de leurs compétences personnelles. Il ne s'agit toutefois pas d'activités scolaires, le but étant de vous permettre de découvrir qu'il est possible d'apprendre une langue étrangère de façon ludique. Cette semaine d'immersion est donc organisée en activités diverses (cours de cuisine, ateliers théâtre, sport, sorties, danses....). Il ne s'agit en aucun cas de cours d'anglais et le public cible n'est pas les élèves bons en anglais mais les élèves motivés.

**Vous n'avez rien à déboursier !** La Région Normandie prend en charge l'ensemble des frais (hébergement, restauration, frais d'organisation des activités et des sorties et rémunération des différents intervenants - professeurs référents, intervenants étrangers et surveillants d'internat). Le lycée accueillant pourra éventuellement vous demander d'apporter des vêtements ou du matériel spécifique (ex : maillot de bain).

Vous devrez aller dans l'établissement accueillant le lundi matin et repartir le vendredi soir par vos propres moyens. Vous pourrez également vous organiser en co-voiturage si vous le souhaitez mais la Région n'interviendra pas sur ce point.

En déposant votre candidature, **vous vous engagez personnellement et de façon authentique à assister au stage si votre demande est retenue.** Ce point est essentiel car il conditionne la réussite de cette semaine d'immersion. Par ailleurs, une sélection sera opérée et tous les candidats n'auront pas la possibilité d'intégrer ce dispositif. Si votre candidature a été retenue parmi de nombreuses autres, il importe que vous honoriez votre engagement. Dans l'hypothèse où vous ne vous présenteriez pas dans le lycée chargé de vous accueillir, une demande de justification serait adressée à votre domicile et à votre établissement par la Région et le Rectorat de votre académie ou la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt.

Par ailleurs, aucun changement de lieu d'affectation ne sera effectué, hors cas de force majeure. Celui-ci sera laissé à l'appréciation des membres du jury.

**Le proviseur de votre lycée ou votre professeur d'anglais vous ont présenté le dispositif Normandie Langue 2018, ses objectifs et ses modalités. Ils sont vos principaux interlocuteurs.**

## PROCEDURE DE CANDIDATURE

Votre chef d'établissement ou votre professeur de langue étrangère vous ont présenté le dispositif Normandie Langue 2018 et ses modalités. Ils sont vos interlocuteurs.

Si vous souhaitez participer à la session 2018 de ce dispositif, connectez-vous sur le site [www.normandie.fr](http://www.normandie.fr) (rubrique Normandie Langue 2018) et remplissez le formulaire d'inscription en ligne du 6 novembre au 22 décembre 2017 (minuit)

A l'issue de l'enregistrement, une clé personnelle vous sera communiquée par retour de mail. Celle-ci vous permettra de revenir sur votre questionnaire si vous deviez le modifier après enregistrement.

Nous vous conseillons de compléter ce questionnaire dématérialisé avec la collaboration d'un adulte référent. Pensez également à bien vérifier l'exactitude de votre adresse mail afin d'être assuré de recevoir nos messages.

Seules seront prises en compte les candidatures complètes qui auront été déposées via le formulaire en ligne avant la date limite.

**Aucun formulaire papier ne sera accepté.**

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

Mme Sylvie FRICHOT

Tél. : 02.32.76.86.38

Fax : 02.35.52.23.61

Mail : [sylvie.frichot@normandie.fr](mailto:sylvie.frichot@normandie.fr)

ou

Mme Karine PATRY

Tél. : 02.35.52.22.43

Fax : 02.35.52.23.61

Mail : [karine.patry@normandie.fr](mailto:karine.patry@normandie.fr)

REGION NORMANDIE (Site de Rouen)

Direction des lycées de Normandie

Pôle ingénierie et actions éducatives